

## Dépêche AEF : Évolution des E3C : "Nous voulons un véritable contrôle continu" (Vivien Joby, président du Snceel)

5-7 minutes

Dans les lycées privés, les E3C "se sont bien passées : il n'y a pas eu de blocus ni de report", assure Vivien Joby, président du Snceel dans une interview à AEF info le 7 février 2020. Néanmoins, "cela a demandé beaucoup de travail aux personnels de direction et administratifs. Il y a eu un transfert énorme des charges d'organisation des services des examens vers les établissements", explique-t-il. Vivien Joby souhaite "un véritable contrôle continu, administré comme tel dans les établissements, comme un devoir surveillé classique. Nous n'avons pas besoin de passer par l'anonymat ou la numérisation". En outre, "les DHG que nous recevons pour l'an prochain confirment ce que nous craignons : la réforme du lycée est aussi un moyen d'économiser des moyens". Vivien Joby revient également sur le congrès du 1<sup>er</sup> syndicat de chef d'établissement du privé qui s'est tenu fin janvier.



Vivien Joby, président du Snceel Snceel

**AEF info : Des lycées de l'enseignement public sont touchés**

**par des perturbations concernant les épreuves communes de contrôle continu (E3C) (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)). Quelle est la situation dans les quelque 800 lycées privés sous-contrat ?**

**Vivien Joby** : Nous ne sommes clairement pas dans la même situation. Les E3C se sont bien passées : il n'y a pas eu de blocus ni de report, même si des enseignants ont parfois refusé de corriger ou ont demandé du temps supplémentaire pour le faire.

En revanche, ça ne veut pas dire qu'elles n'ont pas été difficiles à organiser. Cela a demandé beaucoup de travail aux personnels de direction et administratifs. Il y a eu un transfert énorme des charges d'organisation des services des examens vers les établissements. Ce fut beaucoup d'investissement pour quelque chose qui est censé être du contrôle continu : on a déterminé les groupes de jury, produit les convocations d'enseignants, anonymisé les copies...

**AEF info** : **Le comité de suivi, auquel vous participez, réfléchit à un allègement de cette organisation ([lire sur AEF info](#)). Que demandez-vous ?**

**Vivien Joby** : Les E3C, ce ne sont pas du contrôle continu mais des épreuves ponctuelles qui entraînent une rupture dans l'enseignement. Du coup, les familles le vivent comme le baccalauréat et y accordent une importance extraordinaire par rapport au poids réel de ces épreuves.

Au Snceel, nous voulons un véritable contrôle continu, administré comme tel dans les établissements, où l'équipe enseignante les organise comme un devoir surveillé classique. Les épreuves pourraient être corrigées par les enseignants des élèves ou bien en pratiquant un échange de copies dans l'établissement, comme ce que nous faisons depuis des années pour les bacs blancs. Nous n'avons pas besoin de passer par l'anonymat ou la numérisation.

Si nous ne sommes pas contre conserver une banque nationale de sujets, il faut en revanche qu'elle soit mise à disposition tôt pour que les enseignants puissent s'organiser en fonction de leurs apprentissages et qu'elle soit améliorée qualitativement.

**AEF info** : **Une table ronde, lors du congrès du Snceel qui s'est tenu les 22 et 23 janvier 2020 (1), portait sur "l'effet chef d'établissement" et "l'effet établissement". Qu'en est-il ressorti ?**

**Vivien Joby** : Tous les intervenants, qu'ils soient sociologues, parents d'élèves, chefs d'établissement, étaient unanimes : il y a bien un effet chef d'établissement, qui peut être positif ou négatif. Quand un nouveau chef d'établissement arrive, il peut apporter une dynamique qui va faire prospérer son établissement, ou bien le contraire.

Mais la question est d'entraîner un effet établissement, de modifier la culture de l'établissement pour que l'effet perdure au-delà des personnes. Un bon chef est celui qui parvient à entraîner un effet positif par-delà sa présence. Et, si le charisme du chef joue, la formation est également essentielle.

**AEF info : La structure du privé peut-elle davantage favoriser cet "effet chef d'établissement" que celle du public ?**

**Vivien Joby** : Dans le privé sous-contrat, nous manipulons des deniers publics et privés, ce qui nous offre plus de latitude et de souplesse pour gérer l'établissement que les seules entités publiques. Néanmoins, nous sommes contraints de la même manière par les réformes structurelles qui ont plus tendance à vouloir faire des économies qu'à donner des marges aux établissements. Cela nous demande d'être d'autant plus inventifs.

Les DHG que nous recevons pour l'an prochain confirment d'ailleurs ce que nous craignons : la réforme du lycée est aussi un moyen d'économiser des moyens. Dans le privé sous-contrat, il n'y a que les établissements qui gagnent des élèves qui ne perdent pas trop de moyens.

Globalement, nous devons penser le système éducatif comme un moyen de contribuer à améliorer le climat de la société. Les établissements scolaires sont, après la famille, le premier lieu d'apprentissage et du bien vivre-ensemble. Or, nous devons laisser une certaine autonomie aux territoires, aux équipes éducatives pour améliorer ce bien vivre-ensemble, ce n'est pas quelque chose qui se décrète nationalement. Il faut arrêter d'énoncer des choses d'un point de vue national en pensant qu'elles vont être applicables partout.